Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Recu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

SLOW

ID: 041-244100798-20221121-041_097_2022-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 novembre 2022

DATE DE LA CONVOCATION

10 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 24 Suppléants votants : 2

Pouvoirs: 5
Total votants: 31

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 21 novembre 2022

L'an deux mil vingt deux Et le 21 novembre à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La-Ferté-Saint-Cyr), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative: Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson), Anne-Marie BARBILLON (Neuvy).

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

José COELHO a donné pouvoir à Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Elisabeth GUIBERTEAU a donné pouvoir à Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan), Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Gilles CLEMENT (Mont-près-Chambord), Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan), Virginie VERNERET a donné pouvoir à Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne).

Membres Titulaires absents ou excusés :

Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson), Christine MONGELLA (Maslives), Stéphane FRIAUD, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray) a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 041-097-2022

Objet: Autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer l'avenant 1 à la Convention temporaire de Transfert de Maitrise d'Ouvrage (COTMO) relative à la réalisation de travaux route de Blois à Saint-Laurent-Nouan

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°041-006-2021 en date du 15 février 2021, il avait été autorisé à signer une convention temporaire de transfert de Maitrise d'ouvrage avec la commune de Saint-Laurent-Nouan pour la réalisation de travaux de remplacement de canalisations d'eau potable, la réalisation de branchements ainsi que la réalisation d'un réseau de refoulement d'eaux usées.

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

ID: 041-244100798-20221121-041_097_2022-DE

Dans ce cadre, la CCGC a confié à la commune la réalisation de :

- Remplacement de 800 ml de canalisations d'eau potable ainsi que la réalisation de branchements ;
- Mise en place d'un réseau de refoulement qui permettra la desserte des eaux usées pour desservir la future STEP qui sera basée à Nouan (CCGC).

Le plan de financement prévisionnel était le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Travaux et études de la commune	750 000 €		
Travaux et études d'AEP	276 000 €	Commune de Saint-Laurent-Nouan	802 500 €
Travaux et études d'Assainissement	92 000 €	CCGC Part AEP	295 320 €
MOE (estimée à 7%)	78 260 €	CCGC – Part Assainissement	98 440 €
TOTAL	1 196 260 €	TOTAL	1 196 260 €

A ce jour, au regard des attributions de marché et des aléas de la réalisation du chantier, il y a lieu d'ajuster ce plan de financement.

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Travaux de la commune	1 201 002,90 €		
Travaux d'AEP	179 950,00 €		
Travaux d'Assainissement	118 060,50 €	Commune de Saint-Laurent-Nouan	1 244 986,76 €
MOE Commune SLN	43 983,86 €	CCGC – Part AEP	186 540,24 €
MOE CCGC - Part AEP	6 590,24 €	CCGC – Part Assainissement	122 384,18 €
MOE CCGC - Part Assainissement	4 323,68 €		
TOTAL	1 553 911,18 €	TOTAL	1 553 911,18 €

Monsieur le Président propose donc au conseil de bien vouloir :

- L'autoriser (ou son représentant dûment habilité) à signer l'avenant 1 à la Convention afin d'acter le nouveau plan de financement prévisionnel ;
- Autoriser le Président à signer les avenants dès lors que les crédits sont prévus aux budgets.
- L'autoriser (ou son représentant dûment habilité) à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- > AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer l'avenant 1 à la Convention afin d'acter le nouveau plan de financement prévisionnel;
- > AUTORISE le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer les avenants dès lors que les crédits sont prévus aux budgets.
- > AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Extrait certifié conforme.

Le secrétaire de

Laurent ALLANIC

Le Président

Gilles CLEME